

**Kore Outdoor Ltd.**  
**Le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes**  
**Rapport annuel 2023**

**Notre affaire**

Kore Outdoor est basé en Amérique du Nord et nous sommes le plus grand fabricant de balles et d'équipements de paintball au monde. Avec des origines qui remontent aux années 1980, lorsque le paintball a débuté.

Kore est une agglomération de certaines des marques les plus importantes du paintball réunies au sein d'une seule entreprise répartie sur 11 sites dans quatre pays. Notre entreprise compte 250 employés à temps plein dans le monde, produisant des milliards de balles de paintball chaque année et est connue pour nos marques populaires : Tippmann, Empire, JT, GI Sportz, Spyder, Vforce et plus encore. Kore fournit des terrains et des magasins dans le monde entier, soutenant davantage l'industrie grâce au parrainage d'équipes de tournois professionnels, de scénarios et d'événements de grands jeux et de nombreuses œuvres caritatives locales.

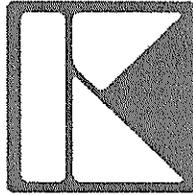
Kore Outdoor Ltd. fabrique et distribue des billes de paintball, des marqueurs et des accessoires connexes au service d'une clientèle mondiale de terrains et de magasins de paintball. Kore est reconnu comme un leader mondial dans la fabrication de produits de paintball de haute qualité qui sont commercialisés auprès des particuliers à tous les niveaux de jeu, du niveau d'entrée aux segments de marché du jeu compétitif.

Kore vend ses produits finis manufacturés en Amérique du Nord et les exporte vers les marchés étrangers. Une grande partie du modèle commercial de Kore repose sur la distribution de produits finis aux détaillants à grande surface par le biais de contrats d'approvisionnement à long terme.

La chaîne d'approvisionnement de Kore est composée de produits fabriqués en interne et de produits fournis en externe. Kore s'efforce de fabriquer la majeure partie de son inventaire vendable lui-même ou en Amérique du Nord ; avec l'approvisionnement en matières premières pour ce processus de fabrication auprès de fournisseurs réputés (c'est-à-dire des sociétés cotées en bourse). Les produits manufacturés non nord-américains sont principalement importés outre-mer en provenance de grands groupes manufacturiers. Ces produits sont répartis en deux groupes : 1) les produits finis ; et 2) les produits non finis transformés en Amérique du Nord.

Les principaux fournisseurs proposent une large gamme de biens et de services, parmi lesquels :

- Produits chimiques ;
- Pièces usinées ;
- Produits finis usinés ;



**KOREOUTDOOR**

- Produits textiles finis, y compris les vêtements
- Équipement de sécurité fini ; et
- Pièces d'équipement de sécurité.

Kore s'efforce d'internaliser et de relocaliser autant de fabrication de ses produits commercialisables que cela est commercialement possible afin de maintenir un degré plus élevé de contrôle sur sa chaîne d'approvisionnement.

### **Étapes pour prévenir et réduire les risques**

Le processus de gestion des risques de Kore a été adapté au segment de la chaîne d'approvisionnement. Les groupes internes de Kore travaillent ensemble pour établir des politiques et des processus de prévention du travail forcé ou du travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement.

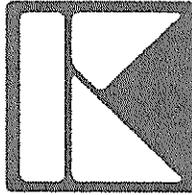
Pour toutes les chaînes d'approvisionnement, Kore a mis en œuvre et déployé un code de conduite des fournisseurs qui a été fourni aux fournisseurs de Kore. En plus de cela, les actions suivantes ont été prises dans différents domaines de la chaîne d'approvisionnement.

Kore entreprend un processus de cartographie de la chaîne d'approvisionnement des fournitures de niveau 1 pour identifier le niveau de risque en fonction du produit, de l'emplacement et du fournisseur. Ce processus de cartographie permettra à Kore de concentrer ses ressources et son attention sur les fournisseurs à haut risque.

Pour les opérations de fabrication nord-américaines de Kore, l'entreprise a institué un processus d'embauche strict pour garantir qu'aucun travail forcé ou mineur n'est présent dans ses opérations commerciales. Ce processus est supervisé par le groupe des ressources humaines. Puisque la majeure partie des produits Kore est fabriquée en Amérique du Nord, ce processus répond à la majorité des domaines exigeant la conformité à la Loi.

Pour les matières premières utilisées dans le processus de fabrication nord-américain, Kore s'appuie sur des achats auprès de fournisseurs réputés (c'est-à-dire des sociétés cotées en bourse) qui ont institué des politiques et des processus publics visant à répondre aux exigences de la Loi pour les produits qu'ils fournissent.

Pour les fabricants étrangers, Kore a entrepris un processus de cartographie de la chaîne d'approvisionnement pour l'aider à cibler les domaines les plus à risque de non-conformité à la loi dans la chaîne d'approvisionnement étrangère clé de Kore. En plus de ce processus continu, Kore Outdoor emploie un auditeur de production sur site pour ses fabricants basés dans l'ASEAN qui rencontre et audite régulièrement les installations des fabricants. L'objectif de ce processus est de garantir que les fabricants de la chaîne d'approvisionnement se conforment à toutes les exigences légales applicables dans le processus de fabrication. Kore continue de rechercher des informations supplémentaires auprès de ses partenaires fabricants étrangers sur les moyens de résoudre davantage les problèmes couverts par la loi.



**KORE**OUTDOOR

Kore a mis en œuvre un processus de sensibilisation à travers son manuel de l'employé existant, qui détaille spécifiquement comment Kore ne tolère pas le recours au travail des enfants ou au travail forcé. Ce processus vise à garantir que tous les employés sont recrutés volontairement.

### **Politiques et processus**

Kore a mis en place plusieurs politiques et processus internes et externes pour garantir que ses chaînes d'approvisionnement sont exemptes de travail forcé ou de travail des enfants. Ces politiques comprennent, sans s'y limiter, le Code de conduite des fournisseurs, le Manuel de l'employé, le processus de formation des employés et le processus d'approvisionnement des fournisseurs.

Chacun de ces processus et politiques est périodiquement examiné et ajusté en fonction des conclusions ou des préoccupations soulevées par les parties prenantes internes ou externes.

Les processus internes sont soumis à un examen continu par les parties prenantes internes et les unités commerciales et reposent sur le travail combiné de diverses unités commerciales (y compris les achats, les finances, les affaires juridiques, les ressources humaines et les opérations). Cette approche interfonctionnelle permet de garantir que ces processus adhèrent aux valeurs et à l'engagement de Kore en faveur de l'élimination du travail forcé et du travail des enfants.

### **Processus de diligence raisonnable**

Kore entreprend plusieurs processus de diligence raisonnable dans l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement afin de garantir qu'elles continuent de respecter les engagements de Kore en matière de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Les mesures suivantes ont été prises par Kore afin d'aider à évaluer les risques dans notre chaîne d'approvisionnement :

- Contrats de fournisseurs standard utilisés pour l'achat de biens et de services, dans la mesure du possible, qui sont conformes à toutes les lois applicables.
- Pour ses produits manufacturés non nord-américains, Kore a embauché un auditeur de fabrication sur place (à l'étranger) qui visite et audite les installations de fabrication à l'étranger.
- Pour sa fabrication nord-américaine, Kore a mandaté le service des ressources humaines pour superviser tous les processus d'embauche, le service des achats supervise les achats et les opérations supervisent la fabrication. Cette approche interfonctionnelle garantit plusieurs niveaux d'examen sur n'importe quelle partie de la chaîne d'approvisionnement.
- Les accords d'approvisionnement de Kore avec les détaillants garantissent la transparence de la chaîne d'approvisionnement (dont beaucoup exigent la divulgation des risques liés au travail).



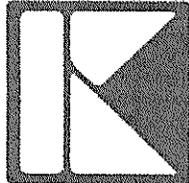
### Évaluation et gestion des risques

Kore a mis en œuvre certains processus afin d'évaluer l'efficacité de son engagement à éliminer le travail forcé et le travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. Ces processus comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Cartographie de la chaîne d'approvisionnement des fournisseurs de niveau 1 pour identifier les fournisseurs à haut risque par produit, catégorie, emplacement géographique et type. Cette cartographie permettra à Kore d'allouer ses ressources aux zones à risque le plus élevé.
- Kore travaille avec ses fournisseurs pendant le processus contractuel pour s'assurer qu'ils respectent toutes les lois applicables dans l'exécution de leurs services et la livraison de leurs marchandises. Ces discussions ont lieu lors du processus de renouvellement contractuel. De plus, des audits périodiques effectués par un employé sur place (à l'étranger) permettent de garantir le respect des exigences de Kore.
- Kore consacre beaucoup de temps à la formation des employés de son entreprise. Afin de contribuer davantage à son engagement à éliminer le travail forcé et le travail des enfants, Kore mettra en œuvre une formation continue sur les pratiques de travail pour les employés impliqués dans l'achat de produits ainsi que dans le service des ressources humaines.

Nous pensons que le risque le plus élevé d'utilisation de main-d'œuvre contrevenant à la loi est le plus élevé dans un sous-ensemble spécifique de fournisseurs de niveaux deux et trois de produits et de biens textiles. Les produits fabriqués à l'étranger par des fabricants de premier rang sont périodiquement audités par Kore. Nous continuons de collaborer avec nos fournisseurs de premier rang pour recueillir des informations supplémentaires sur leur chaîne d'approvisionnement et continuerons de demander des éclaircissements sur la conformité de leur approvisionnement à la Loi. Une fois la cartographie de la chaîne d'approvisionnement terminée pour les fournisseurs de niveau 1, Kore évaluera les fournisseurs de niveau 2 et de niveau 3 dans sa chaîne d'approvisionnement.

Kore estime avoir réduit les risques potentiels liés à l'utilisation de main-d'œuvre qui contrevient à la loi en choisissant de fabriquer des produits en Amérique du Nord, ainsi qu'en veillant à la conformité de la fabrication avec ses partenaires fournisseurs de premier rang. Kore continue de combler les lacunes de son processus pour rester en conformité avec la loi.



**KOREOUTDOOR**

## ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et notamment de l'article 11 de celui-ci, j'atteste avoir pris connaissance des informations contenues dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

J'ai le pouvoir de lier Kore Outdoor Ltd.

William Ceranski

Nom

Directeur Général

Titre

Signature

30 mai 2024

Date